

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 22 juin 2009.

Section du dépôt légal



■ Bulletin d'information e-Veille

- › Abonnement
- › Archives

Bulletin d'information e-Veille: Mai 2009

- [Consulter les citoyens dans les choix budgétaires en temps de crise](#)
- [Bénéfices engendrés par la participation citoyenne électronique dans l'Union européenne](#)
- [L'Australie : bientôt le leader mondial de la connectivité ?](#)
- [Authentification numérique : qu'en pense la génération C ?](#)

Consulter les citoyens dans les choix budgétaires en temps de crise

La crise financière qui sévit actuellement force les Administrations à revoir leur budget et à chercher des façons novatrices de réduire leurs dépenses. Certaines misent sur Internet et son potentiel rassembleur pour trouver des solutions. Des budgets participatifs ont ainsi été mis en œuvre dans plusieurs régions du monde pour recueillir les idées des citoyens sur les façons d'améliorer les finances publiques ou, à tout le moins, de prioriser des investissements jusqu'à ce que l'économie reprenne son souffle.

Le b.a.-ba du budget participatif

L'ONU-Habitat (2005) définit le budget participatif comme « un mécanisme (ou un processus) par lequel les populations décident de l'affectation de tout ou partie des ressources publiques disponibles ou sont associées aux décisions relatives à cette affectation » ([p. 20](#)). Donc, plus qu'une simple consultation publique sur les finances de l'Administration, la formule du budget participatif vise à permettre à des citoyens de disposer d'une part du budget selon leurs priorités. Depuis les expériences phares de la ville de Porto Alegre au Brésil, pionnière en ce domaine, les initiatives de budget participatif se sont multipliées. Puisque chaque expérimentation est adaptée aux réalités locales – que ce soit sur les plans juridique, politique, culturel ou sur tout autre plan –, il n'existe pas de modèle unique pour ce faire.

Des cas de réussite inspirants

Dernièrement, plusieurs initiatives de budget participatif ont vu le jour et ont connu un franc succès, que ce soit en Amérique, en Europe ou ailleurs dans le monde. En voici quelques exemples.

Iowa, États-Unis

L'Administration de l'Iowa a récemment lancé la campagne de consultation Open Budget Iowa. Elle offre ainsi aux trois millions de citoyens de l'État de faire valoir leurs solutions à la crise qui affecte les finances publiques. Les citoyens sont invités à remplir un formulaire électronique en ligne, à y soumettre leur proposition et à fournir leur nom, leur adresse courriel, leur code postal. Les suggestions ainsi transmises sont filtrées par l'Administration avant d'être mises en ligne, question d'éviter les messages blasphématoires ou haineux. Cette initiative visait à rendre le processus décisionnel plus transparent et à entendre les citoyens pour arriver à élaborer un budget équilibré dans un contexte économique défavorable. Les idées recueillies serviront à planifier le budget de l'an prochain, qui débute le 1er juillet 2009. Des centaines de suggestions ont été soumises par les citoyens, dont « le gel des salaires des administrateurs scolaires pour un an », « forcer l'utilisation de la vidéoconférence pour les rencontres de travail au lieu de payer des frais de déplacement et de séjour

aux employés de l'État », « fusionner les 99 comtés de l'Iowa et regrouper les écoles », et d'autres plus étonnantes encore comme « vendre l'or qui recouvre le dôme du capitol » ou « réduire de 10 % le salaire des fonctionnaires qui gagnent plus de 100 000 \$ US annuellement ». Les autorités ont trouvé l'expérience fort positive et utile. Reste à voir lesquelles de ces recommandations seront véritablement prises en considération.

Autres États, États-Unis

D'autres États ont également tenté de mettre en place des budgets participatifs électroniques. C'est ce que rapporte le blogue [The Connected Republic](#) qui s'intéresse aux enjeux de la démocratie en ligne.

- New York : En novembre 2008, l'État de New York a lancé un site Web ([reducenyspending.gov](#)) qui offrait la possibilité aux citoyens de simuler des réductions dans les dépenses de l'Administration et des réallocations budgétaires à l'aide d'une calculette virtuelle. Les New-Yorkais devaient proposer un budget équilibré, en éliminant la dette de 12,5 milliards de dollars américains de l'État, pour pouvoir soumettre leurs propositions en ligne.
- Arizona : L'Administration de l'Arizona a lancé, elle aussi, une initiative de budget participatif en ligne, appelée [Openness and Savings Strategies](#). L'État encourageait les citoyens et les employés de l'Administration à participer à l'élaboration du budget et à soumettre leurs propositions pour réaliser des économies.
- Virginie : L'État de la Virginie a mis en ligne en janvier 2009 le site [Stimulus](#). Cet outil offrait aux citoyens et aux autres groupes de la société civile ¹ la possibilité de proposer des idées de projets visant le redressement des finances publiques et le réinvestissement. Entre le lancement du site le 10 février 2009 et la fin de la période de soumission des propositions le 6 mars 2009, 9000 projets ont été présentés. Les personnes ou les organisations intéressées à participer à cette initiative n'avaient qu'à entrer une adresse courriel valide dans la plateforme sur le Web. Elles recevaient ensuite un lien vers une section du site où elles pouvaient soumettre leur projet. Ensuite, ces idées étaient publiées sur le site et accessibles au grand public. L'outil, enregistré sous une licence Creative Commons, permet aux internautes de bonifier ou de remanier les idées proposées par d'autres citoyens, dans l'esprit du Web 2.0.

Londres, Royaume-Uni

Les Londoniens ont pu se prononcer récemment sur des choix budgétaires bien particuliers : Pour lesquels des dix parcs de la ville les autorités municipales devraient-elles prévoir un budget pour leur refaire une beauté. Les citoyens pouvaient voter de trois façons, soit directement sur le site Web, par la poste ou par téléphone cellulaire. Londres compte 47 parcs dans 5 quartiers. La campagne [Help a London Park](#) s'est terminée le 30 janvier 2009 et les résultats sont maintenant disponibles en ligne. Dans chaque quartier, les deux parcs ayant obtenu le plus grand nombre de votes ont été déclarés vainqueurs. Les autorités municipales consacreront à chacun jusqu'à 400 000 £ (environ 700 000 \$ CA) pour leur embellissement.

Plusieurs initiatives de budgets participatifs se déroulent dans les Administrations locales au Royaume-Uni. La mise en place de la [Participatory Budgeting Unit](#) n'est certainement pas étrangère à cet engouement. Cette unité, créée par le gouvernement central, soutient les initiatives locales de budget participatif. Son rôle est d'informer et d'accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets.

Cologne, Allemagne

Couronnée de plusieurs prix et citée comme une des plus belles réussites en matière de budget participatif, l'expérience de la ville de Cologne en Allemagne constitue aussi un cas exemplaire d'utilisation du Web 2.0 à cet effet. Le projet réalisé en 2007 visait à stimuler la participation citoyenne aux choix des priorités budgétaires à établir dans trois domaines : Rues, chemins et aires ouvertes, Espaces verts et Sports.

L'expérience s'est déroulée en quatre grandes étapes :

- **Information** : Une vaste campagne d'information sur le budget participatif a été menée par la ville auprès des citoyens. Renseignements mis sur le site Web, publicité diffusée à la radio et dans les journaux et dépliants distribués ne sont que quelques exemples des moyens utilisés par l'Administration locale pour encourager la population à prendre part à cet exercice.
- **Participation** : Un million d'habitants de la ville ont été invités à émettre des suggestions dans chaque domaine, entre le 22 octobre et le 19 novembre 2007. Toutes les suggestions transmises ont été publiées sur le site. En plus de soumettre leurs idées, les citoyens devaient évaluer celles soumises par d'autres concitoyens en indiquant s'ils étaient pour ou contre chacune d'elles. Ainsi, les 100 suggestions les plus appréciées dans chaque domaine ont été retenues.

En tout, près de 5000 propositions ont été soumises. Parmi celles-ci, 85 % ont été déposées sur le site Web, alors que 9 % ont été reçues par la poste, 4 % par téléphone et 2 % par courriel. Internet a été sans contredit la façon la plus populaire de participer au processus budgétaire. Environ deux tiers des propositions portaient sur les rues, les chemins et les aires ouvertes, 16 % sur les espaces verts, 11 % sur les sports et 9 % sur d'autres sujets.

- **Évaluation** : Les 300 propositions sélectionnées ont été ensuite vérifiées et commentées par un comité technique de l'Administration. Ensuite, les listes ont été présentées au conseil municipal pour évaluation. Les élus régionaux, le comité d'experts et le comité sur les finances ont alors pris connaissance des propositions et discuté des résultats. Enfin, le conseil municipal a choisi lesquelles des suggestions allaient être retenues.
- **Imputabilité** : Le conseil municipal a dévoilé le résultat de ses travaux le 22 octobre 2008, lors d'une rencontre publique. Les propositions provenant des citoyens qui ont été prises en compte pour la planification du budget ont été présentées. Faire connaître aux citoyens les retombées de la participation citoyenne s'avérait primordial pour susciter leur intérêt à prendre part à nouveau à un tel exercice.

Des bénéfices majeurs, mais à certaines conditions

Le budget participatif peut entraîner divers bénéfices :

- Il favorise l'acceptation des mesures budgétaires préconisées.
- Il établit une meilleure communication entre l'Administration et le citoyen.
- Il permet à l'Administration et au politique de mieux cerner les besoins, les attentes et les priorités des citoyens.
- Il répond à un besoin de la population de se faire entendre.
- Dans certains cas, il facilite la prise de décisions en mettant en lumière ce qui apparaît prioritaire aux yeux des citoyens.

Toutefois, comme l'indique l'ONU-Habitat et d'autres experts, pour tirer des bénéfices du budget participatif et en faire une réussite, les Administrations doivent respecter certaines conditions. En plus d'une volonté politique forte et d'un intérêt de la population et des groupes de la société civile à participer à l'exercice, il faut que les règles du jeu soient clairement définies et qu'elles fassent consensus. Le budget participatif doit faire partie d'une vision à long terme, c'est-à-dire qu'il doit y avoir une volonté de développer la culture du budget participatif et de consolider son essor. Une attention particulière doit être accordée à la diffusion large et soutenue du projet et des règles du jeu dans la population. Enfin, un retour sur les retombées de la participation citoyenne doit être effectué pour que la population prenne connaissance de l'impact de sa parole sur les actions prises par l'Administration.

Rédactrice: Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Sources :

« [Köln's Successful Participatory Budget Experiment](#) », *The Connected Republic*, blogue, 4 mai 2009.

« [Participatory budget: How to involve citizens?](#) », *World e-Democracy forum*, 27 mars 2009.

« [Vote for your park, an exercise of direct democracy](#) », *egovblog*, blogue, 31 janvier 2009.

« [When Desperate Times Call for Participatory Measures](#) », *The Connected Republic*, blogue, 4 mai 2009.

État de l'Iowa. [Budget Saving Ideas](#), site Web.

ONU-HABITAT (2005). [72 questions courantes sur les budgets participatifs](#), série de la Trousse à outils sur la gouvernance urbaine, Programme des Nations unies pour les Établissements humains.

Ville de Cologne. [Cologne-the participatory budget](#), présentation PowerPoint, 36 p.

Ville de Londres. [Help a London park](#), site Web.



Bénéfices engendrés par la participation citoyenne électronique dans l'Union européenne

Dans sa démarche d'élaboration de politiques en matière de participation en ligne dans l'Union européenne, l'*European eParticipation* vient de publier la deuxième version de trois, de son étude sur les bénéfices de la participation citoyenne électronique.

Dans ce document, trois grands types de bénéfices sont évalués. En premier lieu, la participation électronique permet la réduction des coûts de transaction et de coordination dans les relations sociales et politiques entre l'Administration et le citoyen. Ce mode de consultation augmente l'efficacité et l'efficience des processus tout autant que la transparence dans la gouvernance. S'y ajoute une plus grande possibilité de débattre des idées et de délibérer qui fait valoir l'importance de prendre en compte le contexte de gouvernance ou le régime politique ainsi qu'une responsabilisation accrue. Enfin, les outils technologiques de la participation citoyenne électronique renforcent la capacité de traitement de l'information.

En deuxième lieu, pour faciliter l'analyse des bénéfices de la participation citoyenne électronique, trois distinctions sont proposées en fonction des parties prenantes :

1. La première distinction oppose les bénéfices instrumentaux aux avantages intrinsèques au processus de participation. Les premiers renvoient aux extrants, aux résultats, aux effets directs, etc., tandis que les seconds sont liés au processus. La participation implique également la transformation des personnes et des organisations engagées dans ce processus.
2. La deuxième distinction confronte les biens et les valeurs publics aux biens et aux valeurs privés qui sont produits lors du processus de participation électronique. Le rapport précise qu'opérer cette distinction est important lorsqu'il s'agit de réfléchir sur la situation des bénéficiaires actuels. Cela permet, par exemple, de faire profiter à d'autres des avantages qui reviennent aux seuls participants directs, comme la compétence, l'information, la santé, le bien-être, le statut, etc.
3. Enfin, la dernière distinction oppose les bénéfices de vivre à long terme dans une culture politique participative par rapport à ceux immédiats d'un projet ou d'une initiative individuel. L'importance de la distinction tient à des considérations macroéconomiques. Selon l'étude, des bénéfices réels comme l'amélioration de la santé, de la qualité de vie, de la bureaucratie, etc. sont associés au premier cas. Toutefois, les bénéfices relatifs aux projets individuels sont moins probants.

Sur la base des points susmentionnés et d'une revue des écrits sur le sujet, l'étude propose cinq catégories de bénéfices de la participation citoyenne électronique en fonction des acteurs impliqués. Parmi ces bénéfices, certains ont trait à l'efficacité et à l'efficience des services, mais aussi à la prise de décisions de qualité et à la légitimité, tandis que d'autres relèvent de la gouvernance et de la citoyenneté active :

1. Pour les participants ce mode de consultation est plus commode. Il permet aux individus de s'engager davantage à la vie démocratique. Ils ont ainsi un plus grand sentiment d'implication et un engagement accru dans la communauté et

dans la société en général. Cette participation, bien qu'elle soit rationnelle, est aussi une expérience émotionnelle.

2. Pour les organisations ces bénéfices portent sur l'efficacité, l'efficacités et la légitimité. Par exemple, une participation électronique réussie peut, en réduisant les coûts de réalisation, augmenter la viabilité économique du secteur public et probablement aussi celle des institutions publiques.
3. Pour les organisations, cette façon de faire contribue à accroître l'efficacité et la qualité de leurs décisions publiques.
4. Pour les gouvernements, ces avantages consistent à soutenir la cohésion sociale et d'autres politiques à l'échelle de la société.
5. Pour tous, la participation citoyenne électronique peut augmenter le taux, la qualité et l'intensité de l'engagement si elle est assise sur des fondements solides.

En troisième lieu, il est souligné dans ce document que les bénéfices associés à la participation et à la participation électronique ne peuvent se concevoir sans égard au contexte du régime de gouvernance ou du régime politique. Autrement dit, ces bénéfices doivent être évalués en fonction de leurs effets à améliorer, à stabiliser ou à changer le mode de gouvernance. En substance, si un mode de gouvernance hiérarchique prévaut à l'échelle nationale en Europe, des éléments de marché, et en particulier la gouvernance de réseaux, sont de plus en plus importants aux niveaux local, régional et supranational ces dernières décennies, et ce, en réponse aux défis de la société de l'information et de la connaissance.

Enfin, deux obstacles principaux à la participation à l'échelle européenne sont également notés : la fragmentation de la sphère publique européenne et la diversité linguistique. Les outils de participation citoyenne électronique pourraient ainsi permettre de contourner ces obstacles et jouer un rôle important dans l'amélioration du système de gouvernance.

Rédacteur : Ndiame Guèye, chargé de projet, CEFRIO

Sources :

Commission européenne. [European eParticipation: Study and supply of services on the development of eParticipation in the EU. Main benefits of eParticipation developments in the EU \(Deliverable 1.3b\)](#), 2e version, janvier 2009, 24 p.

Commission européenne. [New European eParticipation deliverables are now available!](#), communiqué de presse, 5 mars 2009.



L'Australie : bientôt le leader mondial de la connectivité ?

Selon de récentes statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du World Economic Forum ², l'Australie tire de l'arrière en matière de connectivité par rapport aux autres pays occidentaux. Devant un taux d'adoption d'Internet haute vitesse moindre et un coût de branchement beaucoup plus élevé que dans les autres pays d'économie comparable, le gouvernement australien a senti l'urgence de passer à l'action.

Faisant partie du plan stratégique 2008-2010, le plan d'action [21st Century Broadband](#) de l'Administration australienne vise à résoudre divers problèmes en ce qui a trait à l'accès à Internet large bande pour tous dans le pays :

- Le manque de compétition dans le marché national des télécommunications qui a entraîné des tarifs exorbitants pour les citoyens et les entreprises.
- L'utilisation à pleine capacité de la large bande passante là elle où est disponible.
- La désuétude de l'infrastructure qui supporte Internet actuellement : le réseau téléphonique ne permet pas une bonne communication bidirectionnelle, comme le requiert Internet.

Le plan d'action proposé nécessitera un investissement de 43 milliards de dollars australiens (38 milliards de dollars canadiens). L'objectif de l'Administration australienne est de connecter 90 % des maisons et des lieux de travail directement à

la fibre optique. Ainsi, les citoyens et les entreprises auront accès à une vitesse de 100 Mbps en téléchargement et de 50 Mbps en téléversement. Pour les habitations et les établissements ne pouvant être reliés par le réseau physique, deux options seront disponibles :

- Réseaux sans fil : Des réseaux sans fil de nouvelle génération et de type évolutif offriront une vitesse de 12 mbps au départ, pouvant être augmentée à 100 mbps ou même plus par la suite.
- Internet par satellite : Aux régions ne pouvant être couvertes par le réseau sans fil, un service Internet par satellite permettra d'atteindre une vitesse de 12 mbps.

Ce projet, qui se déroulera sur huit ans, devrait générer 25 000 emplois par an en moyenne. L'Administration Rudd a choisi de s'attaquer d'abord aux besoins les plus criants. Par exemple, c'est dans la région la moins bien desservie, la Tasmanie, que commenceront les travaux pour mettre en place le premier réseau de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) ³ et fournir un accès à un réseau sans fil à haute vitesse nouvelle génération pour les zones rurales ou éloignées. Des pourparlers sont en cours avec le gouvernement tasmanien pour planifier le tout.

Création d'une compagnie qui réalisera les travaux

Après que les cinq soumissionnaires pour la mise en place de l'infrastructure eurent échoué à satisfaire aux exigences de l'Administration Rudd, le gouvernement australien a décidé de créer une compagnie de télécommunications dont il sera l'actionnaire majoritaire. Il investira ainsi les premiers 4,5 milliards de dollars australiens (environ 4 milliards de dollars canadiens) et travaillera à trouver auprès de partenaires privés le reste des sommes nécessaires à la réalisation du plan d'action. Les investissements seront puisés à même des fonds (Building Australia Fund) et des bons d'épargne (Aussie Infrastructure Bonds). Citoyens et organisations pourront ainsi participer au financement de cette initiative d'envergure.

Cette entreprise aura pour vocation de bâtir l'infrastructure dans un premier temps, puis de la gérer en permettant à des fournisseurs d'offrir les services aux abonnés. Une réforme majeure en télécommunications dans ce pays sera réalisée : la séparation entre le fournisseur de l'infrastructure et le fournisseur de services. Cette entreprise ne fera jamais affaires avec les abonnés directement, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Aussi, le gouvernement s'engage à vendre ses parts après cinq ans d'opération, c'est-à-dire quand le réseau sera bâti et totalement opérationnel.

Si ce plan d'action en fait rêver plus d'un, tous n'y trouvent pas leur compte. Telstra, l'entreprise qui jusque-là avait le quasi-monopole des télécommunications en Australie, a déjà annoncé qu'elle contesterait en cour le droit d'accès du gouvernement à son réseau, un élément nécessaire à la réussite du projet. Si elle entame ces procédures judiciaires, les travaux pourraient être retardés de cinq à dix ans. En réponse à cette réaction, l'Administration Rudd prévoit modifier la législation pour empêcher Telstra d'entraver la réussite du projet. Bref, ce plan d'action fort prometteur reste à surveiller de près, en espérant que les citoyens et les entreprises en bénéficieront le plus rapidement possible.

Rédactrice: Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Sources:

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [21st century broadband. National Broadband Network policy brochure](#), 25 mai 2009, 8 p.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [National Broadband Network: 21st century broadband](#), 18 mai 2009.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [National Broadband Network: Regulatory reform for 21st Century Broadband - Discussion paper](#), avril 2009, 66 p.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [New National Broadband Network](#), communiqué de presse, 7 avril 2009.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [Regulatory Reform for 21st Century Broadband](#), communiqué de presse, 7 avril 2009.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy [Rural and regional Australia big winners from National Broadband Network](#), communiqué de presse, 8 avril 2009.

Australie. Department of Broadband, Communications and the Digital Economy, [Strategic Directions 2008-2010](#), 6 avril 2009.

O'Sullivan, Matt. « [Broadband gets go ahead](#) », *Sydney Morning Herald*, 7 avril 2009.

Struthers-Watson, Kendrick. « [No Wizard of Aus in broadband license bid](#) », *Telecommunications Online*, 8 avril 2009.



Authentification numérique : qu'en pense la génération C ?

Collaborer, créer, communiquer en ligne n'est plus un secret pour les jeunes internautes. Ces gestes font partie de leur mode de vie, de leur quotidien. Pour les Administrations, ces jeunes représentent, bien sûr, un nouveau public pour leurs services en ligne. La génération C ⁴, par sa grande expérience sur Internet, serait-elle un auditoire gagné d'avance aux services en ligne ? Ces jeunes ont-ils les mêmes craintes devant l'authentification numérique ⁵ et la sécurité de l'information sur Internet ? C'est à ces questions que s'est intéressée la Commission européenne dans son enquête Young People and Emerging Digital Services.

Au cours de l'été 2008, des Européens âgés de 15 à 25 ans ont été invités par courriel à remplir un sondage en ligne ⁶. Ces jeunes provenaient de quatre pays, soit la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni. Plus de 5000 d'entre eux ont participé à l'enquête. L'étude s'intéressait à la fois à l'adoption et à l'utilisation des TI par les jeunes, mais aussi à leurs perceptions des authentifiants numériques et de la protection de leurs renseignements personnels en ligne.

Les grandes conclusions de cette étude s'avèrent surprenantes :

- **Des jeunes plus craintifs qu'on pourrait le croire** : Plus de 60 % des jeunes Européens sondés se disent craintifs quant à la sécurité sur Internet. Ils le perçoivent comme un média risqué pour échanger des données et s'inquiètent de la protection de leurs renseignements personnels en ligne. Par ailleurs, huit sur dix jugent très inquiétant le fait que cette information soit utilisée sans le savoir ou qu'elle soit partagée avec d'autres sans qu'ils aient donné leur consentement.
- **Une génération non homogène** : L'étude a démontré que les jeunes Européens n'ont pas tous la même culture numérique. Chaque pays a sa couleur culturelle et le profil des jeunes internautes diffère d'une région du vieux continent à l'autre. Par exemple, les jeunes Français sont de plus grands blogueurs (35 % contre moins de 15 % dans les autres pays), les jeunes Allemands s'avèrent les plus technophiles et les jeunes Espagnols sont les moins branchés aux réseaux sociaux en ligne.
- **Des différences entre les hommes et les femmes révélées** : Les jeunes femmes considèrent les transactions en ligne plus risquées que les jeunes hommes. D'après l'étude, leur niveau moindre de connaissance des technologies d'authentification expliquerait en partie ce constat. Elles sont aussi moins enclines à fournir des données personnelles en ligne et plus réticentes que les jeunes hommes à utiliser les services d'authentification numérique.
- **Adeptes du 2.0, bien sûr !** : Experts du Web 2.0, les jeunes Européens s'attendent à des services en ligne et à des modes d'authentification numériques simples et sécuritaires. Les Administrations devraient donc s'inspirer des façons de faire du Web 2.0, notamment celles des sites de réseaux sociaux (ex. : Facebook).
- **Une responsabilité partagée est souhaitée** : Conscients que leurs pratiques en ligne influencent grandement la protection de leurs renseignements personnels, la majorité des jeunes Européens s'entendent pour dire que les gouvernements et les tribunaux ne sont pas les seuls responsables de la sécurité de l'information en ligne. En revanche, ils s'attendent à ce que les Administrations soient plus transparentes et leur offrent un certain contrôle sur l'usage qu'elles font de leurs données personnelles sur Internet.

- « **Prévenir plutôt que guérir** » : Mal comprises ou tout simplement non consultées, les lois et les politiques sur la protection des renseignements personnels ne semblent pas suffire pour rassurer les jeunes Européens sondés. Les Administrations sont invitées à user aussi de transparence et de certaines technologies jugées plus sécurisantes par les jeunes. Les outils qui garantissent la bonne gestion des données personnelles, représentés par un logo ou un label par exemple, sont des gages de confiance pour eux et devraient être ajoutés aux mécanismes traditionnels de contrôle. Bref, pour les jeunes, mieux vaut avoir l'assurance d'un service sécuritaire que de miser sur les recours possibles en cas de problème.
- **Différentes technologies, différentes perceptions** : Si les noms d'utilisateurs et les mots de passe sont considérés comme des passe-partout pour s'authentifier en ligne dans divers contextes, l'utilisation de l'adresse IP, des étiquettes RFID et des signatures électroniques suscitent plus de doutes chez les jeunes. En fait, les deux tiers des jeunes n'ont jamais entendu parler des étiquettes RFID, et la moitié ne peut pas expliquer ce qu'est une signature numérique. Le contexte influence grandement leur degré d'acceptation d'un type de système d'authentification numérique. Par exemple, selon ces jeunes, les technologies biométriques devraient être utilisées surtout pour l'accès à des bâtiments ou à des systèmes non branchés à Internet.

Le rapport complet de l'étude – qui comprend une panoplie de données statistiques intéressantes – fournit un éclairage aux Administrations qui souhaitent mettre un service en ligne ou bonifier un service en ligne existant. D'autres aspects de l'authentification numérique restent néanmoins à étudier. Les auteurs de l'enquête suggèrent entre autres de poursuivre les recherches sur les différences interculturelles (selon le pays de provenance) et les différences de perception entre les hommes et les femmes, ainsi que d'examiner davantage le degré de compréhension et d'acceptation des diverses technologies d'authentification disponibles.

Rédactrice: Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Source :

Commission européenne, Joint Research Centre, Institute for Prospective Technological Studies. [Young People and Emerging Digital Services - An Explanatory Survey of Motivations, Perceptions and Acceptance of Risks](#), 16 mars 2009, 86 p.



1. C'est-à-dire l'« ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. Par exemple, les associations de quartier, les syndicats, les organisations non gouvernementales, les médias et les groupements religieux font partie de la société civile » ([Office québécois de la langue française, 2002](#)). [Retour au texte](#)
2. Voir le [National Broadband Network: Regulatory reform for 21st Century Broadband - Discussion paper](#), p. v. [Retour au texte](#)
3. Définition : « Utilisation de la fibre optique dans un réseau d'accès, depuis le centre de commutation jusqu'aux locaux de l'abonné, à partir desquels les signaux sont acheminés jusqu'à son poste de travail, le plus souvent par des câbles coaxiaux. Note : Les signaux arrivent au domicile ou au bureau de l'abonné ([Office québécois de la langue française, 2002](#)) ». [Retour au texte](#)
4. Un colloque international sur la génération C se tiendra les 20 et 21 octobre 2009 à Québec. Pour plus d'information, visitez le site Web, à l'adresse generationc.cefr.io.qc.ca. [Retour au texte](#)
5. « Procédure consistant à vérifier ou à valider l'identité d'une personne ou l'identification de toute autre entité, lors d'un échange électronique, pour contrôler l'accès à un réseau, à un système informatique ou à un logiciel. [...] Elle implique que les utilisateurs confirment et valident leur identité par des moyens techniques, tels que la signature numérique ou les identifiants et les mots de passe associés. Un identifiant peut être un nom d'utilisateur, un NIP (numéro d'identification personnel) ou tout autre élément d'identification (un numéro de permis, par exemple), sans association avec un mot de passe » ([Office québécois de la langue française, 2002](#)). Pour en savoir davantage sur l'authentification numérique, consultez le bulletin *e-Veille* de [novembre 2005](#), ainsi que ceux de [septembre 2007](#) sur la biométrie et de [février 2007](#) sur les modèles de gestion de l'identité. [Retour au texte](#)

6. Dans le cadre de cette enquête, les répondants étaient invités par courriel à répondre à un sondage en ligne. L'échantillon a été sélectionné par quota dans une base de courriels de jeunes Européens âgés de 15 à 25 ans inclusivement. Les données ont une représentativité théorique. Les résultats présentés dans le rapport s'avèrent tous significatifs. [Retour au texte](#)

Le bulletin *e-Veille* est produit sous la coordination du ministère des Services gouvernementaux, en collaboration avec le CEFRIO.

Direction des politiques
Ministère des Services gouvernementaux
888, rue Saint-Jean, bureau 555
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 646-9121
Télécopieur : 418 646-9093

Gestion et supervision

Stéphanie Sauvageau, chargée de projet, Direction des politiques, ministère des Services gouvernementaux
Catherine Lamy, directrice de projet, CEFRIO

Réalisation et rédaction

Isabelle Vachon, chargée de projet et coordonnatrice du bureau de l'Abitibi-Témiscamingue, CEFRIO

Avec la collaboration de:

Ndiamé Guèye, chargé de projet, CEFRIO

Édition Web

Sébastien Racine, technicien en informatique, CEFRIO
Direction des affaires publiques et des communications, ministère des Services gouvernementaux

Recherche documentaire

Isabelle Poulin, chargée de veille, CEFRIO

[Politique de confidentialité](#)



© Gouvernement du Québec, 2009